



# WEB-CONFÉRENCE PRÉFINANCEMENT

4 novembre 2016



amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS

## Le préfinancement : pourquoi?



### + Ce dispositif vise à sécuriser la réalisation des priorités portées par l'Agence pour le compte de ses adhérents.

- Le dispositif retenu consiste, pour les établissements, à marquer leur intérêt pour un produit donné avant son lancement en traduisant leur engagement à l'acquiescer et à le déployer à l'issue de la phase de construction assorti d'un versement financier.
- Il s'agit ainsi de garantir l'Agence, et donc ses adhérents, contre les risques, notamment financiers, d'un déploiement insuffisant de la nouvelle solution logicielle.



# Le préfinancement : pourquoi?



- + **Le préfinancement s'inscrit dans le cadre des travaux menés sur le modèle économique de l'agence et son évolution.** Plusieurs pistes ont été envisagées portant sur le mode de financement de la construction des projets de l'Amue et plus particulièrement sur l'engagement individuel des adhérents du groupement en amont du lancement des projets.

**Décision prise : principe et premiers montants votés par l'assemblée générale (23 octobre 2014 et 23 juin 2016) et le conseil d'administration de l'agence.**



# Le préfinancement: comment?



- + Le dispositif s'appuiera sur des conventions de préfinancement reprenant les engagements respectifs de chacun des établissements et de l'Amue et notamment,
- + Pour l'Agence
  - L'engagement de mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour parvenir à la création du logiciel et à son déploiement selon le périmètre fonctionnel arrêté, dans un calendrier défini et dans le respect d'une tarification annoncée ;
  - le remboursement à l'établissement du préfinancement lors de l'acquisition de la solution logicielle (déduction réalisée sur la Redevance Annuelle Mutualisée (RAM) due à la mise en production du produit et chaque année durant une période d'exploitation donnée).
- + Pour les établissements
  - L'engagement à acquérir la solution et à verser le montant du préfinancement.



## Le préfinancement : combien?



- + **Les tarifs de préfinancement (différents selon la taille des établissements) sont établis en prenant en compte les coûts de construction des solutions logicielles, les capacités contributives des établissements et les capacités de financement de l'Agence.**
- + Les futurs produits que sont Sicles (renouvellement d'Apogée), Caplab (SI Recherche), et Sigec (gestion des contrats de recherche) sont proposés au préfinancement selon ce modèle. Pour les deux premières solutions logicielles citées, le vote des tarifs de préfinancement a été réalisé lors de l'assemblée générale du 23 juin 2016.
- + **Ils sont compris entre 15 et 33 K€ pour Sicles, entre 10 et 22 K€ pour Caplab et 6,7 K€ pour Sigec.**



# Le préfinancement : quand?



- + **SICLES est la solution de remplacement de l'outil Apogée (scolarité)**
  - Conférence : le 3 novembre 2016 (après-midi)
  - Diffusion des dossiers de présentation du projet : novembre 2016
  - Date prévisionnelle de clôture des candidatures au préfinancement : le 15 décembre 2016
  
- + **CAPLAB est un outil commun de description et de suivi des activités du laboratoire**
  - Conférence : Fin novembre 2016
  - Diffusion des dossiers de présentation du projet : novembre 2016
  - Date prévisionnelle de clôture des candidatures au préfinancement : le 15 janvier 2017
  
- + **SIGEC est l'outil de gestion administrative et juridique des conventions et contrats dans le domaine de la recherche**
  - Web-conférence : le 13 octobre 2016
  - Diffusion des dossiers de présentation du projet : le 14 octobre 2016
  - Date prévisionnelle de clôture des candidatures au préfinancement : le 15 décembre 2016



The background is a vibrant blue with a wavy, layered effect. White dotted lines of varying lengths and curves are scattered across the space, often ending in a small white plus sign. The overall aesthetic is clean and modern.

**Merci de votre attention**

Contact : [direction@amue.fr](mailto:direction@amue.fr)